



DIRECTION DES INFRASTRUCTURES ET DES SERVICES TECHNIQUES

Dossier suivi par Loïc PLUSQUELLEC
Email : loic.plusquellec@chamonix.fr
Tél : 04 50 53 75 20

Nos Réf : CB/PL

COMITES DE VILLAGE 2022

LES BOSSONS – TACONNAZ

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 10 NOVEMBRE 2022

Présents : A. TERMOZ / P. DEVOUASSOUX / J. CHIHI RAVANEL / E. CHAYS / M. RABBIOSI / C. JACOT / Y. PLAUD / A. BEAUFOUR / M-N. FLEURY / P. CHARLOT

Services : C. CLARISSE / A. BEIS / P. VAGNET / L. PLUSQUELLEC / J. DEVOUASSOUX / J-M. BOUTEILLE

Excusés : E. FOURNIER / H. VILLARD / E. BAVUZ / J-M. COUVERT / J. MARTINEZ / P. CARRIER / C. DEMARCHI / K. MIEUSSET / B. OLLIER / E. ALVARINA / L. COLLIGNON

35 personnes étaient présentes à cette réunion de secteur



Patrice DEVOUASSOUX, responsable des conseillers de secteurs, ouvre la séance et remercie tous les riverains, élus et personnels de services présents. Il précise l'importance de pouvoir à nouveau échanger avec la population sur des sujets de vie locale.

Il aborde ensuite les grands projets et chantiers en cours (diaporama ci-joint).

INFORMATIONS INSTITUTIONNELLES

- Recensement de la population
Du 19 Janvier au 18 Février 2023 (nous recherchons 25 agents recenseurs)
- Extension des consignes de tri des déchets recyclables au 1^{er} Janvier 2023
- Entrée en vigueur de la loi anti-gaspillage au 1^{er} Janvier 2023
Déploiement de 9 composteurs de quartier

Plus d'information vous seront données dans vos boîtes aux lettres

REALISATIONS FAITES OU EN COURS EN 2022

- Toilettes automatiques posés le 28/11/2022
- Retour sur aménagement test Route des Rives
Eclairage du pont des Montquarts (début décembre)
- Début des travaux réalisés sur le lac Périglaciaire des BOSSONS

REALISATIONS A PARTIR DE 2023

- Continuité des actions programmées sur le lac Périglaciaire des BOSSONS

Débat : questions / réponses

Sécurités

Questions posées :

1. Suite au nouveau plateau surélevé sur la route des Rives, le « Stop » n'est pas respecté et la vitesse est excessive.
2. La Route du mont est déplorable à toutes les saisons. Quand est-il prévu de la refaire ?
3. Route des Tissières vitesses excessive et non sécurisé.
4. Route du Foué et Rond-Point des Montquarts vitesses excessive et non sécurisé.

Explications données :

1. La gendarmerie, consciente du problème intervient régulièrement à cet endroit.
2. La commune est consciente du problème. Avant d'engager de gros travaux, il faut drainer la route. C'est pour cela que la commune profite des travaux du torrent des Bossons pour drainer la route. Quand la route sera stabilisée de gros travaux pourront être réalisés. Il faudra prévoir un gros budget car il faut refaire tous les réseaux avant de refaire la chaussée.
3. De manière générale les services de la commune travaillent sur tous les axes sensibles où les riverains se plaignent de la vitesse excessive et où ils ont un sentiment d'insécurité. Chaque secteur est étudié avec les différents modes mis à leur disposition pour faire ralentir les véhicules (chicanes, ralentisseurs, marquage au sol avec un aspect granuleux ou pas, signalisation verticale). Actuellement la commune a baissé la limitation de vitesse à 30km/h dans chaque village. Les services vont étudier ce qu'il est possible de faire dans ce secteur.
4. Le carrefour de la Route du Foué et le Rond-Point des Montquarts se trouve à la sortie de l'agglomération et par conséquent est une route départementale. La commune doit demander au département de décaler les panneaux sortie et entrée d'agglomération pour pouvoir réaliser des aménagements et sécuriser la route.

Aménagements publics et entretien

Questions posées :

1. Certains endroits de la piste cyclable sont dangereux : les barrières des chicanes sont trop resserrées sur l'avenue M. Paradis et il y a un manque de visibilité à l'entrée du chemin Napoléon côté montant.
2. La circulation est difficile en saison hivernal, quelle alternative est envisagé ?
3. Quels aménagements vont être fait sur le télésiège des Bossons ?
4. Quelle l'échéancier du nouveau centre sportif ?
5. Le réaménagement de la Route du Tremplin est super mais pourquoi il n'y pas de ligne blanche?
6. Est-il prévu une aire de jeux pour les 0 – 3ans dans la cours de l'écoles ?

Explications données :

1. Le but des barrières est de faire ralentir les vélos au niveau des arrêts de bus et d'empêcher les voitures d'accéder à la voix douce. Les chicanes ont été espacées réglementairement entre 1.50m à 1.60m et la haie à l'angle du chemin Napoléon a été taillée. On pourra requalifier ce croisement si la visibilité est toujours insuffisante. Les services communaux rajouteront de la signalétique réfléchissante sur les barrières. Pour rappel la piste cyclable est un axe pour le déplacement en mode doux et non pour les cyclistes confirmés. Il faut tolérer que cette voie soit utilisée par des familles et des piétons si la sécurité est respectée.
2. La Commune est conscient de la complexité du problème. Elle a amélioré l'affichage des Parkings, elle a renouvelé la ligne des bus express, mais trop de personnes utilisent leur véhicule pour des courts trajets et encombrent les voies de circulation empêchant la fluidité des lignes de bus.
3. C'est un aménagement global qui va être entrepris, avec le parking, l'arrêt de bus, les caisses. Les câbles du télésiège resteront sur le même axe à quelques détails prêts. Il y aura un pylône de moins.
4. Le nouveau centre sportif comprendra une nouvelle salle d'escalade, une nouvelle patinoire, un nouveau parking. Les travaux du nouveau bassin extérieur a commencé automne 2022 et la livraison est prévu pour l'été 2023. En ce qui concerne le nouveau complexe sportif, c'est un projet un peu plus complexe. Nous attendons une subvention de la région et du département. Le cahier des charges est rempli avec chaque acteurs et le dossier avance bien. Le début du chantier est prévu pour 2026.
5. Une réflexion doit être faites avec les riverains et les services de la commune. En effet, si la route du Tremplin était à double sens cela fluidifierait la circulation de la route du bas et on pourrait faire à nouveau un marquage au sol comme sur la route des Lacs, ce qui réduirait par conséquence la vitesse des véhicules. Un essai peut être fait en accord avec les riverains.

6. Il existe déjà un aménagement aux Gaillands qui a été réalisé cette année. Si on trouve un autre lieu qui si prête autre que la cours de l'école, c'est un projet qui peut être réalisé. Il faut savoir que l'installation d'une aire de jeux c'est très réglementé et tout doit être au norme. Par conséquent il faut un budget conséquent.

Questions diverses :

Questions posées :

1. Il n'y a plus de commerces aux bossons qu'est-il envisagé de faire ?
2. Qu'est – il envisager pour enlever tous les tags ?

Explications données :

1. La commune n'a pour le moment pas reçu de porteur de projet malgré les aides apportées.
2. Sur le domaine public les Services Techniques interviennent. La Mairie envisage aussi de de faire intervenir des artistes pour cacher les tags. La commune ne peut intervenir sur le domaine privé.

Il est 21H00, clôture de la séance.

Le Conseiller de Secteur

Patrick DEVOUASSOUX,

